

Les gens, la famille, la société et la religion



Responsabilité individuelle et renforcement des valeurs

Les mouvements minoritaires imposent de plus en plus leur idéologie à notre société. L'UDC s'y oppose avec véhémence. Les piliers de notre société et de la cohabitation pacifique sont la famille et les valeurs chrétiennes occidentales. La volonté étatique d'uniformisation forcée met en danger la conscience de performance de chacun. La responsabilité individuelle est ici le mot clé ; il ne faut pas que l'État ou qu'une minorité idéologique décide de la réussite ou de l'échec de l'organisation de la vie privée.



Esther Monney

Cuisinière et accompagnatrice
socioprofessionnelle en formation

“ Des familles intactes sont le fondement d'une société forte. Pourtant, le centre-gauche tente depuis des années de détruire la famille traditionnelle et n'hésite pas à exercer une influence politique sur les enfants. Nous défendons nos valeurs ! ”

Non à l'étatisation de la famille

L'État intervient de plus en plus dans l'organisation de la famille en privilégiant certains modèles familiaux. Ainsi, les subventions publiques et les allègements fiscaux pour les crèches discriminent la famille traditionnelle. L'État intervient également là où la société fonctionne sans problème, en payant par exemple des crèches pour des parents qui n'en ont pas besoin financièrement. De plus en plus de formes de vie sont assimilées juridiquement au mariage. On peut soupçonner que ces mesures doivent contribuer à transformer radicalement la société. L'État s'immisce ainsi de plus en plus dans l'éducation des enfants au lieu de se limiter à sa mission d'instruction.

Les abus du système scolaire

En raison de prétendus dysfonctionnements, on fait volontiers appel à l'école pour résoudre les problèmes, que ce soit dans le domaine de l'éducation sexuelle, du rapport aux médias et à la consommation ou encore de « l'éducation politique ». Une conception libérale part toutefois du principe que les parents sont responsables de l'éducation de leurs enfants et que les enseignants peuvent eux-mêmes intégrer ces thèmes et domaines dans leurs cours, sous leur propre responsabilité. En principe, l'école doit préparer nos enfants à une vie responsable et leur donner les outils nécessaires pour réussir leur vie professionnelle. L'UDC veut des citoyens responsables et non pas des « enfants de l'État » soumis et uniformisés.

Tout mélanger, tout relativiser pour pouvoir tout justifier ? Non !

Les réformes prévues du droit du mariage et de la famille conduisent à l'arbitraire et au manque d'engagement. Le mariage entre un homme et une femme est constamment affaibli par l'assimilation de toutes les formes possibles de vie commune à cette union. L'assimilation de la polygamie, par exemple, est en cours de discussion. On veut en outre mettre en place des mécanismes selon lesquels la cohabitation d'adultes avec des enfants est automatiquement considérée comme une famille au bout d'un certain temps ; c'est la porte ouverte aux abus et à l'arbitraire. Des problèmes en matière de droit successoral, d'assurances sociales, de droit du divorce, de pension alimentaire ou de droit fiscal sont inévitables. De telles réformes ne mènent pas à une société libérale, mais à une étatisation de



la vie privée. Elles menacent des cellules sociales importantes comme la famille, les associations, les fondations, les églises, les voisinages ainsi que les communautés de village et de quartier qui existent indépendamment de l'Etat.

Renforcer les familles – pour un milieu serein

La famille et le mariage entre un homme et une femme constituent le fondement de notre société. Les parents et les enfants méritent une protection particulière de la part de l'État. Les couples de parents ou les familles monoparentales sont responsables de l'éducation et du développement de leurs enfants et leur apportent amour et sécurité. Ce faisant, l'enfant apprend l'aide et la considération ainsi que la capacité à gérer les conflits. La possibilité d'offrir à chaque famille de taille moyenne un environnement d'apprentissage et de développement dans son propre foyer améliore la situation de départ pour une éducation saine de l'enfant grâce à un espace de liberté suffisant et encourage ainsi les enfants.

Valoriser davantage le bénévolat

Un travail précieux est fourni non seulement sur le lieu de travail rémunéré, mais aussi jour après jour dans le cercle privé, que ce soit sous forme d'aide au voisinage, de soins aux proches ou de garde des enfants. Ce travail est de plus en plus dévalorisé et marginalisé sous le mot d'ordre de « professionnalisation ». Les institutions publiques telles que les crèches ou les cantines ne peuvent pas remplacer l'amour et les soins parentaux. L'éducation des enfants, de leur naissance à leur



majorité, relève de la responsabilité des parents et ne peut pas être déléguée à l'État. Il est important pour nos jeunes de disposer d'un environnement qui leur témoigne de l'estime et dans lequel ils peuvent développer leur personnalité et c'est pourquoi l'UDC soutient également les clubs et les associations de jeunesse, qui sont des vecteurs importants pour une organisation judicieuse de la vie et des loisirs.

Non à la lutte des genres

Les hommes et les femmes doivent se compléter. Ce n'est pas le genre, mais uniquement l'aptitude qui doit décider qui occupe quelle fonction ou quel poste. Pour l'UDC, l'égalité des droits et des salaires entre hommes et femmes pour un travail et des prestations de même valeur est une évidence. Ni les bureaux de l'égalité étatiques ni d'autres réglementations bureaucratiques telles que la police des salaires ou les quotas ne servent cet objectif. L'UDC s'oppose à l'égalitarisme et mise sur l'engagement

partenarial responsable de l'homme et de la femme dans la famille, la société, le travail et la politique.

Préserver nos racines

La séparation de l'Eglise et de l'Etat ne doit pas faire oublier l'importance de la conception chrétienne de la société et de l'Homme pour la culture et la politique suisses. La perte de ces racines et de ces valeurs serait désastreuse. La liberté individuelle est justement une conséquence de la conception

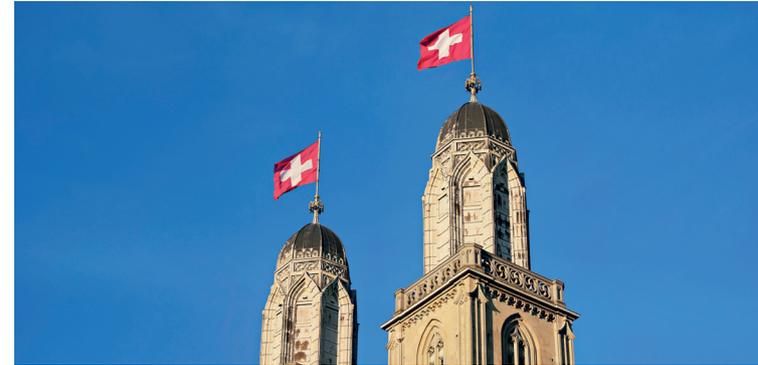


chrétienne de l'Homme. Le développement de la démocratie à partir de conceptions antiques ne peut se comprendre que par le passage à la responsabilité individuelle. De plus, l'éthique protestante du travail est la base d'une société entrepreneuriale et orientée vers la performance. C'est dans les fondements chrétiens occidentaux que nous puisons la pensée raisonnable, la créativité et l'innovation, car l'esprit d'entreprise et le progrès s'enracinent dans l'espoir actif d'un avenir prospère. L'idée catholique de subsidiarité et l'accent mis sur la valeur de l'individu au sein de la création ont également été et sont toujours déterminants pour la Suisse et le fédéralisme.

La tolérance et l'ouverture font également partie de l'héritage chrétien. Mais cela ne doit pas nous empêcher, par un politiquement correct mal compris, de porter un regard précis et critique sur l'islam politique. Environ 400'000 personnes de confession musulmane vivent en Suisse. Certes, seule une petite minorité sympathise avec les idées islamistes, mais les immigrants musulmans proviennent souvent de pays où ne règne pas un ordre juridique démocratique. Pour l'UDC, la reconnaissance officielle d'autres Eglises sur le plan légal n'est pas une voie praticable, car elle conduira inévitablement à des exigences étendues de la part de ces communautés.

La liberté de conscience et de croyance doit être préservée

Nos racines spirituelles, historiques et culturelles doivent être préservées et cultivées. La tâche des Eglises est d'offrir aux êtres humains un soutien et une véritable aide à la vie par la



prédication et la cure de l'âme. Les Eglises apportent ainsi une contribution essentielle à une Suisse solidaire. L'Eglise ne doit cependant pas s'exprimer politiquement. Ni un parti, ni l'État ne doivent obliger les gens à avoir des convictions religieuses ou leur imposer une foi particulière. Notre liberté de conscience et de croyance permet à tout un chacun de penser, d'écrire, de parler et de professer librement. Les églises et les communautés religieuses jouissent donc, dans le cadre de la Constitution, de la liberté de proclamation et de la liberté d'activité ecclésiastique. En revanche, les sociétés parallèles avec leur propre système juridique ne doivent pas être tolérées. Nos tribunaux ne doivent par exemple en aucun cas prendre en compte un arrière-plan culturel islamique pour atténuer une peine. La tolérance, voire la promotion de pratiques telles que le mariage forcé, les crimes d'honneur, la vendetta, l'excision, le mariage avec des mineurs ou la polygamie sont absolument inacceptables dans notre pays.



La liberté d'expression sans condition

Comme on le craignait, la norme pénale antiracisme, acceptée de justesse par le peuple en 1994, n'a pas fait ses preuves et doit être abolie. La pratique des tribunaux, qui ne cesse de s'étendre, montre l'absurdité de cette norme pénale. Le recours au droit pénal pour condamner des opinions ou intimider ceux qui les défendent est profondément antidémocratique. Une démocratie n'a jamais échoué par trop de liberté d'expression, mais par trop peu.

Tolérance zéro pour les sociétés parallèles

Le système juridique doit veiller, par des mesures appropriées, à ce que des problèmes comme l'islamisme, par exemple, ne s'aggravent pas. Il faut faire comprendre que nos règles s'appliquent à tous les membres des communautés religieuses et que tous ceux qui veulent vivre ici doivent s'adapter ; l'égalité devant la loi est toujours valable et c'est pourquoi les dispenses de cours de natation ou le renoncement à chanter des chants de Noël à l'école ne sont pas admissibles. Il faut également empêcher avec véhémence la propagation insidieuse des usages de la Charia islamique en parallèle de notre État de droit ; toute personne qui n'adhère pas sans réserve à nos droits fondamentaux libéraux et démocratiques ne doit pas être naturalisée. Quiconque s'oppose activement à notre système de valeurs et n'est pas citoyen suisse doit être expulsé.

Points de vue

L'UDC ...

- s'engage en faveur de la responsabilité et de l'autodétermination des familles et s'oppose à la poursuite de l'étatisation des familles et des enfants ;
- exige le renforcement de la liberté d'expression par l'abrogation de la norme pénale antiracisme ;
- exige que les familles soient libérées des désavantages financiers tels que la pénalisation du mariage et l'imposition des allocations familiales ;
- reconnaît la femme et l'homme comme des partenaires égaux dans la profession et la société et rejette toute réglementation étatique des quotas ;
- ne veut pas de polygamie ni d'adoption d'enfants par des familles dites monoparentales ;
- rejette fermement les mariages forcés et l'excision. Le Code pénal doit être appliqué de manière stricte en la matière ;
- s'oppose à l'extension du congé de paternité ou du congé parental imposé par l'État ;
- ne veut pas de structures de jour imposées de manière centralisée, mais des offres judicieuses sur le plan communal, là où il existe un besoin et où le financement est en premier lieu privé ;
- soutient la cohabitation au sein de la famille, des associations, du voisinage, des églises, des communautés de village et de quartier ;
- s'engage pour une vie autodéterminée et digne des personnes âgées ;
- s'engage contre la sexualisation précoce forcée par l'État ;
- soutient les fondements chrétiens et occidentaux de notre État, de notre ordre juridique et de notre culture ;
- exige que les croix, symboles de notre culture chrétienne occidentale et de notre religion, soient également respectées et tolérées dans l'espace public ;
- rejette les droits spéciaux motivés par la religion qui sont en contradiction avec notre ordre juridique ;
- exige l'application systématique de l'interdiction de se dissimuler le visage et l'interdiction de porter le voile islamique à l'école ;
- s'oppose à toute réglementation particulière des jours fériés pour les communautés religieuses non reconnues ;
- s'oppose au financement public des imams dans les centres d'asile, les prisons et l'armée ;
- demande l'interdiction systématique des groupes qui ne respectent pas la Constitution fédérale suisse ;
- s'oppose à la reconnaissance des communautés religieuses non occidentales en tant que collectivités de droit public et à la formation par l'État des membres du clergé de ces communautés religieuses.

+ Avantages

Cela m'apporte :

- ✓ en tant qu'individu, le plus de liberté possible et le moins de mise sous tutelle par l'État que possible ;
- ✓ en tant que famille, un espace de liberté pour un épanouissement responsable et une protection contre l'influence de l'État sur l'éducation ;
- ✓ en tant qu'enfant, l'amour et la sécurité au sein de la famille ;
- ✓ en tant que célibataire, ne pas devoir payer toujours plus pour les autres ;
- ✓ en tant qu'homme et que femme, l'égalité des droits dans nos relations.